Liberte Politique
/

Le Collège national des gynécologues conteste les annonces de la ministre de la santé sur l'IVG



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le *17 octobre 2019*

Source [Le Salon Beige]

Cinq mesures ont été annoncées fin septembre par le ministre de la Santé, Agnès Buzyn, pour améliorer l'accès à l'avortement, avec notamment un élargissement de l'IVG instrumentale aux sages-femmes dans les centres de santé.

Le Pr Israël Nisand, président du Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) s'insurge considérant qu'elles n'ont pas la formation chirurgicale nécessaire. Interrogé par *Medscape*, il juge ces « mesures surprenantes et inadaptées » et considère que, pour répondre à la problématique de l'accès – qui selon lui ne relève plus des réticences des médecins –, le gouvernement devrait plutôt s'inquiéter des maternités en souffrance et du sous-effectif chronique, susceptible d'entrainer de la maltraitance.

« Je m'étonne de voir de telles mesures annoncées par le Ministère alors que, ni le CNGOF, ni a priori les autres sociétés savantes n'ont été sollicitées en amont. »